

Nouveau rôle d'évaluation foncière pour 2025-2026-2027

Une augmentation moyenne de 54,9 % de la valeur foncière à Waterloo

Le 30 septembre 2024 – En 2025, un nouveau rôle triennal d'évaluation foncière entrera en vigueur à Waterloo. Selon les données déposées par la MRC de La Haute-Yamaska, la valeur totale du parc immobilier imposable de la municipalité grimpera de 591,3 M\$ à 915,8 M\$, ce qui représente une augmentation moyenne de 54,9 % des évaluations. La valeur moyenne d'une maison passera de 241 700 \$ à 386 900 \$.

Ces valeurs seront en vigueur du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027, à moins de modifications et de rénovations apportées aux propriétés. Les propriétaires peuvent dès maintenant consulter leurs données foncières en ligne sur la [matrice graphique GOnet](#).

Quel impact sur les taxes municipales?

Bien que l'évaluation d'une propriété serve à calculer les taxes municipales, **une augmentation de la valeur foncière ne signifie pas nécessairement une hausse du compte de taxes du même pourcentage**. C'est le taux de taxation, fixé par le conseil municipal lors de l'adoption du budget en décembre, qui déterminera l'impact final sur le compte de taxes des citoyens.

« Nous sommes conscients que la hausse des évaluations foncières peut susciter des inquiétudes. Soyez rassurés, le conseil municipal s'engage à faire tout son possible pour atténuer les effets sur votre compte de taxes. Lors de l'adoption du budget en décembre, nous ajusterons les taux de taxation afin de réduire l'impact de ce nouveau rôle sur le portefeuille des Waterloises et des Waterlois. »

- Jean-Marie Lachapelle, maire de Waterloo

Variation des valeurs par catégorie d'immeubles

Résidentielle : 56,4 %

Industrielle : 33,6 %

Commerciale : 36,2 %

Agricole : 59,1 %

Terrains vagues : 95,1 %

SOURCE

Marilynn Guay Racicot
Conseillère en communication

450 539-2282, poste 234
m.guayracicot@ville.waterloo.qc.ca

Évaluation par la MRC de La Haute-Yamaska

Le rôle d'évaluation foncière est établi par le service d'évaluation de la MRC de La Haute-Yamaska, qui s'appuie sur les ventes d'immeubles ainsi que sur les permis de construction et de rénovation pour ajuster les évaluations tous les trois ans. À cela s'ajoute une visite des propriétés tous les neuf ans. La dernière visite des évaluateurs à Waterloo a été réalisée en 2022 et en 2023.

La valeur réelle des propriétés indiquée au futur rôle 2025-2027 a été établie en fonction des **conditions du marché au 1^{er} juillet 2023**. Ainsi, bien que la catégorie résidentielle ait connu une hausse, celle-ci demeure inférieure à celle du marché en 2024.

Pour présenter une demande de révision ou pour en savoir plus sur l'évaluation foncière en Haute-Yamaska, rendez-vous au <https://haute-yamaska.ca/evaluation-fonciere/>

SOURCE

Marilynn Guay Racicot 450 539-2282, poste 234
Conseillère en communication m.guayracicot@ville.waterloo.qc.ca